



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Santé mentale des jeunes

Question écrite n° 5842

Texte de la question

Mme Constance de Pélichy interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les opérations qu'il entend donner à la grande cause nationale 2025 qu'est la santé mentale, notamment s'agissant des jeunes. Le Gouvernement de M. Bayrou a repris à son compte la grande cause du gouvernement de M. Barnier, ce dont tous se réjouissent, tant l'épidémie des pathologies liées à la santé mentale est préoccupante, notamment chez les plus jeunes. Qu'il s'agisse des troubles du comportement alimentaire, de dépression ou de phobie scolaire, la prévalence de ces troubles n'a jamais été aussi élevée chez les adolescents. Selon les pédopsychiatres les causes sont multiples : l'isolement induit par les réseaux sociaux, l'éco-anxiété, ou encore l'inquiétude dans un climat international et économique incertain. Ainsi, quelles vont-être les déclinaisons opérationnelles de cette grande cause dans les territoires ? Comment faire en sorte que le milieu scolaire soit plus accueillant et inclusif pour les élèves atteint par des pathologies mentales lourdes ? Comment mieux détecter ces maladies en milieu scolaire ? Comment accompagner au mieux les parents dans ces parcours infiniment difficiles ? Elle souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Constance de Pélichy](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5842

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2025](#), page 2415